

L'administration générale se répartit en plusieurs branches telles que les statistiques, l'assistance aux expositions d'automne, la distribution des publications, les relevés du sol, l'inspection des ruchers, la surveillance des cercles de fermiers et de fermières, les directives générales de l'agriculture et les marchés. La division de l'industrie animale comprend la laiterie, l'aviculture, la médecine vétérinaire et le bétail en général, l'inspection des marques et la surveillance des cercles de jeunes fermiers. La division des plantes comprend le contrôle des maladies et des insectes, la pathologie et l'entomologie, les grandes cultures et les jardins.

Le service d'extension a des représentants dans quinze districts agricoles qui sont sous la surveillance immédiate de la division de l'industrie des plantes ou de celle de l'industrie animale, suivant le caractère principal du district.

On s'est occupé tout particulièrement de l'exécution d'un programme comportant le développement de l'industrie animale, conformément auquel les fermiers de la province seront mis en mesure de profiter des conditions climatiques favorables des districts situés près de la mer pour engraisser leurs animaux dans la saison où les conditions ne sont pas aussi avantageuses dans les autres parties du pays. On a établi ce programme afin de permettre aux fermiers de la Colombie Britannique de compléter le travail accompli par les éleveurs des Prairies et de fournir aux marchés des arrivages continuels d'animaux bien finis.

Le département provincial de l'Agriculture a fait compiler par la branche de l'industrie laitière son premier registre de sujets reproducteurs pur sang (des quatre races laitières) qui ont cinq descendants femelles ou plus, ainsi que les chiffres de production. On donne également dans les cas où ils sont connus, les chiffres de production des reproducteurs femelles de ces vaches, ce qui permet d'établir des comparaisons.

Le département accorde une attention particulière à l'amélioration des pâturages et des cultures fourragères et la branche des examens du sol poursuit sa classification des terrains propices aux vergers dans la zone fruitière de la province.

Sous-section 3.—Etablissements agricoles d'expérimentation fédéraux et provinciaux.

Entre toutes les contributions des gouvernements canadiens au développement de l'agriculture dans le pays, l'une des plus importantes est le maintien d'établissements agricoles d'expérimentation, où l'on se livre à des recherches et expériences sur l'alimentation des animaux, la culture des plantes et leur adaptation à des conditions climatiques anormales. Ces travaux ont déjà produit de remarquables fruits dont la création du blé Marquis est le plus frappant exemple. On peut ajouter que d'autres variétés nouvelles de blé, particulièrement le Garnet, également dues aux fermes expérimentales, peuvent, dans un avenir rapproché, remplacer le blé Marquis dans de vastes régions. Parmi les problèmes résolus d'une manière satisfaisante et dont le bénéfice est définitivement acquis à l'agriculture canadienne, mentionnons ceux relatifs à la précocité des semilles, à la jachère, à l'usage du fumier de ferme, la valeur fertilisante du trèfle et l'introduction de trèfle et de graminées fourragères dûment adaptés. Le trèfle rouge et la luzerne entrent l'un et l'autre dans les assolements à la suite des efforts des fermiers pour obtenir des espèces résistantes, insensibles aux rigueurs de l'hiver. D'autres expériences sur des céréales dont la maturation serait plus hâtive et qui résisteraient à la sécheresse s'exécutent actuellement, chaque découverte nouvelle augmentant la superficie cultivable du Canada. On se préoccupe également de produire des arbres fruitiers résistant au gel destructeur des Provinces des Prairies. Toutes